Certes, parmi les communautés qui étaient avant vous, il y avait des gens inspirés. Et si dans ma communauté, il doit y en avoir un, alors assurément c'est 'Umar.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Certes, parmi les communautés qui étaient avant vous, il y avait des gens inspirés. Et si dans ma communauté, il doit y en avoir un, alors assurément c'est 'Umar !" »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) nous relate le prodige de l'Émir des croyants 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) tel que le Prophète lui-même (sur lui la paix et le salut) en a parlé. Il a dit : « Certes, parmi les communautés qui étaient avant vous, il y avait des gens inspirés. " C'est-à-dire : des personnes inspirées par ce qui est exact et juste. Ils prononcent une parole et celle-ci est alors conforme à la vérité. Et cela fait partie des prodiges d'Allah pour le serviteur dans le sens où la personne dit une parole, ou émet une fatwa, ou prononce un jugement et ensuite il s'avère que cela est conforme à la vérité. Ainsi, 'Umar (qu'Allah l'agrée) faisait partie des gens qui eurent le plus de réussite dans leur conformité à la vérité. Voilà pourquoi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Et si dans ma communauté, il doit y en avoir un, alors assurément c'est 'Umar. » Et, ici, il n'a pas dit cela dans le sens d'une hésitation, car la communauté musulmane est la plus émérite et la plus complète des communautés, mais il l'a dit afin d'insister. Par conséquent, si c'est établi pour d'autres [communautés] qu'eux, il est alors possible - et à plus forte raison - que cela se trouve parmi eux. Et plus la personne est forte dans sa foi en Allah et dévouée dans Son obéissance, plus Allah, Exalté soit-Il, lui accorde la réussite par sa conformité à la vérité selon ce qu'elle porte avec elle de foi, de science et d'œuvres vertueuses. Par conséquent, il se peut que la personne accomplisse une œuvre qu'elle pense être exacte et juste sans avoir avec elle une preuve du Livre et de la Tradition, et qu'ensuite lorsqu'elle vérifie et interroge, elle trouve que son œuvre est conforme au Livre et à la Tradition. Et ceci fait partie des prodiges. Ainsi, comme l'a dit le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'il devait y avoir dans la communauté [musulmane] une personne inspirée, alors c'est 'Umar (qu'Allah l'agrée).


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY


لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC
E-Da'wah Committee